

Enquête annuelle Besoins en Main d'œuvre 2017

Source Pôle Emploi

Synthèse filière forêt-bois Auvergne Rhône-Alpes

Chaque année Pôle Emploi adresse un questionnaire à 1,6 million d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. Cette enquête permet de connaître les besoins du marché du travail et d'anticiper les besoins de recrutement.

Dans la liste des métiers qui font l'objet de l'enquête, 5 concernent spécifiquement la filière forêt-bois dont nous présentons ici une synthèse des résultats pour la région Auvergne-Rhône-Alpes:

- Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers
- Charpentiers (bois)
- Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation
- Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

Sur ces 5 métiers la région AURA totalise 2106 projets de recrutement en 2017, soit une forte hausse par rapport à 2016 : +38 %, et présente un indice de tension plus important : 62% des employeurs ont des difficultés à recruter sur ces métiers, ils étaient 52 % en 2016.

Bûcheron, sylviculteur : des besoins toujours en hausse

Les projets de recrutement continuent d'augmenter : après une hausse de 30 % entre 2015 et 2016, avec 347 projets de recrutement en 2017 l'augmentation est de 21% par rapport à 2016. A noter que la part de difficultés de recrutement a fortement augmenté : 73 % des projets de recrutement sont jugés difficiles sur ces métiers.

Charpentier : stabilité

On note sur ce métier une stabilité à la fois du nombre de recrutement prévu (206 en 2017 contre 207 en 2016) et des difficultés de recrutement (61% en 2017 contre 60 % en 2016)

Menuisier : forte hausse

Avec 1176 projets en 2017, le métier de menuisier est celui qui affiche la plus forte progression en termes de nombre de projets de recrutement : + 57 % par rapport à 2016. Il affiche une légère hausse du pourcentage de difficultés de recrutement : 58 % contre 54 % en 2016.

Ouvriers du travail du bois et de l'ameublement : en hausse

Avec respectivement 176 et 202 projets de recrutement, les métiers d'ouvriers qualifiés et non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement affichent la même hausse de 33 %.

Une différence notable porte sur la difficulté de recrutement en forte hausse pour l'ouvrier non qualifié (66 % contre 29 % en 2016) et plutôt stable pour l'ouvrier qualifié (65 % contre 67 % en 2016)